



Réserve
Naturelle
Régionale

ÉTANG D'AMEL

La Région
Grand Est

Lettre de la RÉSERVE NATURELLE

N°6
2024

ÉDITO /

Depuis 2006, l'engagement de la Région Grand Est en faveur de ses réserves naturelles régionales n'a pas faibli : portage de projets de créations et d'extension, implication dans les comités, soutien financier, soutien aux projets de valorisation, animation de réseau, etc...

Fortes de l'action de leurs gestionnaires, de communes engagées et de tous les partenaires, les réserves naturelles régionales sont toujours en mouvement et regorgent de projets.

Je vous invite à en découvrir quelques-uns au travers de cette lettre d'information.

Franck LEROY, Président
du Conseil Régional Grand Est

AMEL ET SENON



Gestionnaire de la réserve

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine**

01. Hommage à Pierre
et Hubert DE CHEVIGNY

p. 2

02. Une nouvelle
mise en assec prolongée
de l'étang après celle
de l'été 2017

p. 3

03. Le renouvellement
des supports
pédagogiques se poursuit

p. 4

04. De nouvelles
modalités de gestion
agricole des prairies

p. 5

05. Présentation du
protocole de suivi des
amphibiens

p. 6

06. La Grue cendrée
et l'étang d'Amel

p. 7

07. Découvertes
naturalistes

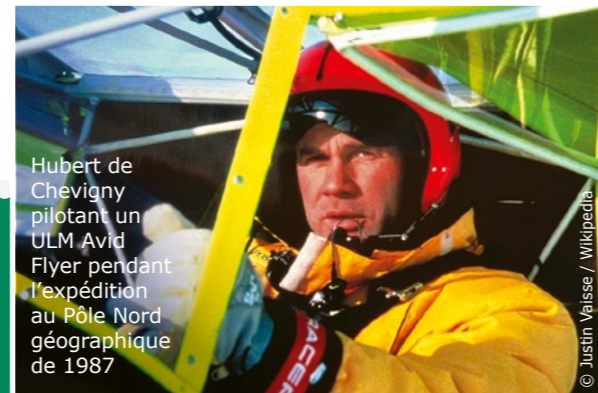
p. 8

Ornithologue débutant, j'ai découvert l'étang d'Amel en 1970. Jumelles autour du cou, longue vue sur l'épaule et Peterson, célèbre guide ornithologique, dans la poche, j'essayais de trouver un petit espace où observer discrètement les oiseaux car il était interdit d'aller au bord de l'étang. A chaque première observation d'une nouvelle espèce, nous la cochions dans la liste figurant à la fin du guide ; je dois dire que pour moi, beaucoup ont été réalisées à l'étang d'Amel. J'ai eu le plaisir de saluer M. Pierre de Chevigny qui venait amarrer sa barque à la clôture de barbelé entre les deux petits ponts, puisqu'à l'époque l'étang arrivait encore pratiquement à la route. Devenu bagueur d'oiseaux pour le Muséum d'Histoire Naturelle, je suis allé rencontrer M. de Chevigny au château de Martigny à Colmey (54) pour obtenir une autorisation pour pratiquer le baguage. Hélas, il souhaitait que j'occupe la maison de la digue, ce qui était impossible avec des enfants en bas âge. Monsieur Pierre de Chevigny était très attaché à la bonne gestion de l'Étang d'Amel. Pierre et son fils Hubert de Chevigny ont souhaité que ce joyau de la Woëvre soit préservé. Après de nombreuses rencontres avec Daniel Béguin, ils ont décidé de

le vendre au Conservatoire des Sites Lorrains, devenu Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, qui présentait toutes les garanties de pérennité patrimoniale du bien et de bonne gestion future. En 1998, la vente était conclue. Lors de la création de la Réserve Naturelle de l'étang d'Amel en 2006, M. Hubert de Chevigny et son épouse Valérie ont choisi d'intégrer la prairie située en contrebas de la digue à cette réserve naturelle.

La gestion actuelle du site, l'évolution positive de sa biodiversité et la création de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang d'Amel sont le plus bel hommage que le CEN Lorraine peut rendre à Pierre et Hubert De Chevigny.

Serge LESTAN, Vice-Président Meuse du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Hubert de Chevigny pilotant un ULM Avid Flyer pendant l'expédition au Pôle Nord géographique de 1987



Hubert et Valérie de Chevigny

Hubert de Chevigny

Ingénieur forestier, passionné de voile et de vol libre, il contribue à la diffusion de l'ULM en France à partir de 1980 à travers la société ULM SARL et participe aux grandes étapes du développement de cette discipline. Il est le premier pilote à atteindre le pôle Nord magnétique en ULM en 1982 en accompagnant l'expédition de Janusz Kurbiel, puis le pôle Nord géographique en 1987 en compagnie de Nicolas Hulot.

En 2001, Hubert de Chevigny retourne au pôle Nord en compagnie de Gérard d'Aboville à bord d'un avion de sa conception. L'expédition consistait à atteindre le pôle nord à la navigation astronomique, sextant et compas solaire, sans l'aide d'instruments GPS.

01. HOMMAGE à Pierre et Hubert de CHEVIGNY



Pierre de Chevigny

Le Lieutenant d'artillerie Pierre de Chevigny prend part aux combats de 1939-1940, puis aux campagnes de Hollande et de Belgique. Fait prisonnier, il s'évade et rejoint les lignes françaises. Il s'engage dans la Résistance et est arrêté, puis déporté au camp de Buchenwald le 27 janvier 1944.

Après seize mois passés à Buchenwald, à la suite de la libération du camp du 11 avril 1945, Pierre de Chevigny rentre à Paris.

Croix de guerre, Légion d'honneur et Médaille de la Résistance ont récompensé le comportement de Pierre de Chevigny.

De retour à Colmey, il reprend l'exploitation familiale et entame une carrière politique. Élu maire de Colmey en 1945, il occupera cette fonction jusqu'en 1989. De 1951 à 1958, il est conseiller général du canton de Longuyon. Au plan national, il est sénateur de Meurthe-et-Moselle de 1952 à 1956 puis de 1959 à 1974 et député de Meurthe-et-Moselle de 1956 à 1958.

02. UNE NOUVELLE MISE EN ASSEC PROLONGÉE DE L'ÉTANG APRÈS CELLE DE L'ÉTÉ 2017



Curage du chenal de pêche

CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- > 30 ha fauchés au sein de l'étang
- > 600 m³ de végétation ensilée
- > 500 m³ de vase exportée



Ensilage dans le fond de l'étang

À l'issue de sa dernière vidange au cours de l'automne 2022, l'étang d'Amel fut mis en assec pendant plusieurs mois. Action prioritaire du nouveau plan de gestion de la RNR en vue de préserver cet écosystème aquatique, cette mise en assec s'intègre dans le cycle traditionnel de gestion des étangs piscicoles.

L'assec répond à trois grands objectifs :

1. Favoriser la minéralisation des vases accumulées au fond de l'étang en les exposant directement à l'oxygène de l'air.
2. Engager d'éventuels travaux de restauration d'ouvrages hydrauliques non accessibles en période de pleine eau.
3. Participer à la gestion des populations d'espèces exotiques.

À l'occasion d'une mise en assec prolongée, différentes plantes spécialisées couvrent rapidement le fond de l'étang à partir du printemps. Dans le cas de l'étang d'Amel, il s'agit principalement de la Renouée persicaire (*Persicaria maculosa*). Le développement de cette végétation contribue activement au processus de gestion des vases en captant l'eau et les minéraux qui s'y trouvent. Avant la remise en eau de l'étang, il est ainsi pertinent d'exporter cette végétation. Il s'agit là d'une forme d'alternative au curage.

Grâce à de bonnes conditions météorologiques, il a été choisi de faucher et d'ensiler cette végétation. La totalité de cet ensilage fut alors traitée et valorisée dans une unité de méthanisation située à proximité. En parallèle, un curage du chenal de pêche fut réalisé afin de faciliter les tirés de filets à venir.

PLANTE PROTÉGÉE

À l'occasion de cet assec prolongé, une plante rare et protégée fut inventoriée : la **Laïche de Bohême** ou *Carex bohemica*. Cette plante discrète n'est visible que dans ces conditions d'assec.



© CEN Lorraine

© CEN Lorraine

© CEN Lorraine

03. LE RENOUVELLEMENT DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES SE POURSUIT

Autre enjeu central du nouveau plan de gestion, les réflexions et les actions engagées dès 2022 avec les différents partenaires et visant à préserver une qualité d'accueil des visiteurs sur le site ont donné lieu à divers chantiers. L'ensemble des travaux ainsi menés ont pour principal objectif de préserver la fonctionnalité des aménagements existants, notamment celle du sentier de randonnée inauguré en 2013.

En parallèle, le développement de nouveaux supports pédagogiques est en train d'être étudié en partenariat étroit avec les élus locaux.

L'intégration au sentier de randonnée de la RNR du lavoir communal de Senon, qui abrite la principale source d'alimentation en eau de l'étang, en est un bon exemple. Le projet d'une fresque sur ses façades illustrant les enjeux du site et réalisé en partenariat avec des jeunes locaux, est d'ores-et-déjà à l'étude pour 2024. Dans le même temps, l'implantation d'une table d'orientation offrant une vision d'ensemble de la réserve naturelle est étudiée.



Le nouveau balisage du sentier

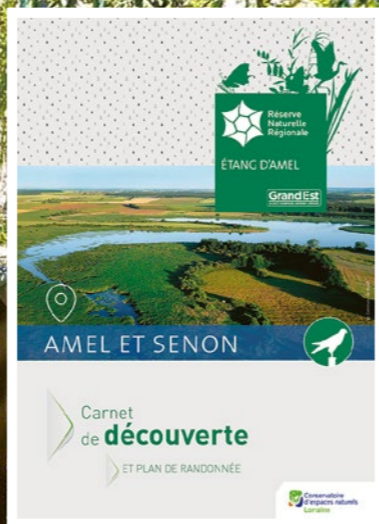
© CEN Lorraine



© CEN Lorraine



De nouvelles passerelles de franchissement



Un carnet de découverte édité par la Région Grand Est est disponible gratuitement en format papier auprès des mairies de Senon et d'Amel-sur-l'Etang, ou en format numérique sur le site internet du CEN Lorraine.

© CEN Lorraine

04. DE NOUVELLES MODALITÉS DE GESTION AGRICOLE DES PRAIRIES

Le nouveau plan de gestion de la RNR de l'étang d'Amel prévoit d'apporter des évolutions aux pratiques agricoles extensives menées depuis une vingtaine d'années sur les 25 ha de prairies protégées sur le site.

En effet, le bilan établi par la mission scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine révèle que la gestion pratiquée jusqu'alors n'a pas démontré son efficacité en vue d'une diversification de la flore de ces anciennes cultures.

Face à ce constat, un changement des pratiques a ainsi été préconisé avec en premier lieu la désynchronisation des dates de fauches. Si auparavant une date unique de fauche au 15 juin était imposée aux exploitants sur toutes ces prairies, il est désormais possible de faucher 11 ha de prairie dès le 15 mai.

Cette date de fauche plus précoce, habituellement non préconisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, vise à augmenter la diversité floristique sur des zones cibles en luttant notamment contre l'omniprésence des graminées. Elle a toutefois un impact sur le développement saisonnier de la faune (oiseaux, papillons, orthoptères, ...).

En contrepartie, la date de fauche pour le reste des prairies jugées plus intéressantes pour la flore a été retardée au 1er juillet. De plus, la surface en bandes et en îlots non fauchés a été augmentée sur l'ensemble du site.



© CENL

© CEN Lorraine



Maintien d'une bande refuge après une fauche

© CEN Lorraine

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine est engagé dans la préservation des prairies par la maîtrise foncière de parcelles. Elles sont alors exploitées par des éleveurs à titre gratuit ou à faible coût, en échange du respect d'un cahier des charges favorable à la faune et à la flore.

Les prairies sont des réservoirs de biodiversité qui font partie de notre patrimoine. Très menacés par l'intensification de l'agriculture et l'urbanisation, ces milieux disparaissent ainsi que les nombreuses espèces animales et végétales associées avec pour corollaire l'appauvrissement de nos paysages. Les prairies jouent également un rôle contre l'érosion des sols, la bonne qualité de l'eau et le stockage du carbone.



© M.L. Molard

05. PRÉSENTATION DU PROTOCOLE DE SUIVI DES AMPHIBIENS

Les amphibiens sont protégés par la loi. Il est donc interdit de les capturer et de les détenir. Pour mener à bien ce suivi, le personnel du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine est détenteur d'une dérogation octroyée par les services de l'Etat.

Triton crêté

Riche d'un réseau de 10 mares, la RNR de l'étang d'Amel abrite une diversité d'amphibiens remarquable dont 4 espèces de tritons et une belle population de Rainettes vertes.

La révision du plan de gestion du site a été l'occasion de mettre en place en 2021 un protocole national de suivi des populations d'amphibiens, initié par Réserves Naturelles de France et la Société herpétologique de France. Ce suivi biennal consiste à capturer et dénombrer les amphibiens à l'aide de nasses spécialisées (sans appâts) sur l'ensemble des mares du site, puis

de les relâcher. Deux sessions de captures sont réalisées au printemps et en été, pendant trois jours de suite. Le but est d'estimer sur le long terme l'abondance et l'évolution des populations d'amphibiens, en particulier des tritons (adultes et larves).

ESPÈCES	2021		2023	
	Adultes	Larves	Adultes	Larves
TRITON PALMÉ	5	2	4	6
TRITON PONCTUÉ	15		29	
TRITON ALPESTRE	19	1	17	-
TRITON CRÊTÉ	64	11	113	17
GRENOUILLE VERTE	2	-	18	-
GRENOUILLE ROUSSE	-	-	-	4

La mise en œuvre de ce protocole est également l'occasion de capturer d'autres habitants de la mare. Ainsi, la Sangsue médicinale a été découverte sur la réserve naturelle grâce à cette méthode (voir bulletin n°4). L'inventaire des coléoptères aquatiques a également été complété au travers de ce suivi. Aujourd'hui, 71 espèces de coléoptères sont ainsi inventoriées au sein de ce réseau de mares.

Grenouille verte

06. LA GRUE CENDRÉE ET L'ÉTANG D'AMEL

Bien connue en Lorraine, la Grue cendrée est un oiseau lié aux zones humides nichant principalement au nord de l'Europe et dont une grande partie de sa population passe l'hiver en France. Migratrice, l'espèce survole la Meuse à l'automne puis au printemps. C'est l'occasion de voir des dizaines de milliers d'individus volant en « V » et d'entendre le cri en trompette qui lui a valu son nom scientifique « *Grus grus* ».

Lors des haltes migratoires et en hiver, la grue recherche des étangs ou des prairies inondables pour passer la nuit en groupe (dortoir). La journée, elle se nourrit dans les champs. Par la présence de nombreuses zones humides comme la RNR de l'étang d'Amel, le territoire de Spincourt est reconnu comme site d'importance pour l'espèce. Les hivers désormais moins rigoureux et la nourriture restant disponible, associés aux nombreux sites meusiens propices aux dortoirs, favorisent de plus en plus des groupes de grues à passer la mauvaise saison chez nous. Lors des deux derniers hivers, le secteur de Spincourt a été marqué par une présence importante de grues. Sur la RNR de l'étang d'Amel, environ 2 100 oiseaux sont ainsi présents en dortoir en janvier 2022. De fin octobre 2022



© Frédéric Burda, CSFL

à début mars 2023, un dortoir quasi-journalier est présent sur le site atteignant plusieurs fois les 2 000 grues. **Du jamais vu !**

Les effectifs locaux subissent tout de même des variations en cours d'hiver dues aux vagues de froid (les oiseaux partent) ou par l'arrivée d'autres individus en migration. **Lors du comptage régional de l'espèce en Lorraine de janvier 2022, un record de 34 000 grues est atteint. Au comptage de janvier 2023, le chiffre est de « seulement » 8 000.**

Des grues porteuses de bagues



© Jean-François Perrotet

Certaines grues portent des bagues de couleurs aux pattes, posées quand elles étaient poussins au nid par des ornithologues spécialisés. Cette technique appelée « baguage » permet de connaître l'origine de l'oiseau et de le suivre tout au long de sa vie grâce à une combinaison unique de couleurs.

Entre 2013 et 2023, 27 grues ont été vues avec ce type de bagues sur le secteur de Spincourt (15 allemandes, 3 finlandaises, 1 suédoise, 1 lettone et 7 non lisibles).

07. DÉCOUVERTES NATURALISTES : LE GRAND CORBEAU

Sur les 7 espèces de corvidés présentes en Lorraine, 3 sont protégées par la loi :

le Cassenoix moucheté, le Choucas des tours et le Grand corbeau.

En Meuse, le Corbeau freux et la Corneille noire sont classés en « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) » pour leur impact potentiel sur les cultures agricoles.



Le plus grand de nos corvidés européens est facilement reconnaissable par son plumage entièrement noir, un bec très fort, une envergure proche d'un rapace et par une queue cunéiforme (en forme de coin). Son cri très caractéristique, permet bien souvent de détecter sa présence. Vivant en couple ou en groupe familial, il se nourrit de nombreuses ressources (omnivore) mais se délecte souvent de cadavres (charognard).

Présent sur l'est de la Moselle, en Argonne et dans le massif des Vosges, on assiste depuis 2015 à une augmentation de sa présence sur tout le territoire, et en particulier sur la Woëvre et le Pays-Haut.

C'est en 2021 que l'espèce est observée pour la première fois sur la RNR de l'étang d'Amel. Elle fréquente depuis régulièrement le site, favorisée par la présence à proximité d'un couple trouvé nicheur au printemps 2023. D'autres individus semblent s'être installés sur des communes voisines.

En France, l'espèce est surtout nicheuse sur des falaises maritimes et en montagne. Mais de plus en plus de couples s'installent désormais en forêt



© CEN Lorraine

de plaine, voire même sur des pylônes électriques. Ce qui est le cas dans le nord de la Lorraine, ses effectifs restant toutefois faibles.

Les raisons de cette augmentation restent à ce jour inconnues. Après avoir subi de fortes persécutions jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, il est probable que des populations locales se rétablissent. Les couples installés en montagnes et sur le littoral sont victimes du dérangement lié au tourisme grandissant. Le report sur des sites plus calmes semble être une piste d'explication quant au développement de l'espèce en plaine.



La lettre d'information de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang d'Amel est réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Antenne 54/55

Chambley Planet'Air

Tour de Contrôle

54470 HAGEVILLE

Tél : 03 82 20 88 00

Conservateur de la réserve naturelle régionale

Benoit PAUL

b.paul@cen-lorraine.fr

Tél. 07 86 39 04 45

Directeur de la publication

Alain SALVI, président

du CEN Lorraine

Rédaction : Benoit PAUL/

Raphaël JILET/Serge LESTAN

Comité de lecture :

Joanie CATRIN

Christophe COURTE

Camille DUPUYDS

Anne PEREZ-DISS

Alain SALVI

Claire TURCK

Pierre WERNAIN

Conception

Laurence FRESSE

Atelier Toucan-Toucan

Crédit photo

N. BRION

F. BURDA

CEN Lorraine

FFAL

J.P. LANEY

M.L. MOTARD

J.F. PERROTTET

J. VAISSE/WIKIPEDIA

Région Grand Est

Dépôt légal 2024



Siège social CEN Lorraine

3, rue Robert Schuman / 57400 Sarrebourg

Tél. 03 87 03 00 90

censarrebourg@cen-lorraine.fr

<https://www.cen-lorraine.fr/>

Partenaires financiers

